

Tarifs SNCF : paiement en 3 mensualités ?

11 août 2023

INDECOSA-CGT appelle le ministre des transports à réunir d'urgence les associations de consommateurs.

Nous apprenons par voie de presse que, **compte tenu des tarifs de plus en plus élevés pratiqués par la SNCF, celle-ci va offrir la possibilité aux usagers de payer les billets en 3 mensualités (pour les billets dont le tarif est compris entre 150 et 999 euros).**

De toute évidence, la SNCF refuse de s'engager à maîtriser l'augmentation de ses tarifs dans les années à venir.

Malgré les démentis de la SNCF, l'inflation ferroviaire est une réalité incontestable, comme le démontrent les données publiées par l'INSEE. Ces chiffres révèlent une **hausse des prix de 8,2% en moyenne sur un an** pour le secteur du transport ferroviaire en juin 2023.

Dans l'établissement de ses tarifs, la SNCF soumet les usagers à la technique du « yield management », c'est-à-dire à la loi de l'offre et de la demande réduisant ainsi le transport ferroviaire à un vulgaire marché comme il en existe à foison dans le secteur privé. De plus, avec une offre de trains inférieure à la demande pendant les périodes de forte *affluence (période estivale, congés scolaires principalement)*, les trains se remplissent rapidement, ce qui entraîne une augmentation encore plus rapide des prix.

La situation est telle que l'avion, beaucoup plus polluant, est désormais **plus intéressant que le train, au niveau tarifaire**, sur certaines destinations en France et sur la plupart des destinations à l'étranger.

Les familles et les plus démunis sont les premières victimes de la politique tarifaire de la SNCF qui se détourne complètement, dans sa relation avec les usagers, des valeurs et des principes du service public.

L'égalité d'accès de tous au service public ferroviaire et les enjeux environnementaux liés au réchauffement climatique exigent une révision complète de la politique tarifaire de la SNCF et le maintien de toutes les gares et lignes existantes

Aussi, INDECOSA-CGT appelle publiquement le ministre des transports à réunir d'urgence les associations de consommateurs afin de poser les principes d'une refondation du transport ferroviaire au service de tous les usagers et de tous les territoires.

Communiqué de presse - Montreuil, le 10 Aout 2023.

Loïc DAGUZAN